



Barème d'Honoraires Métropole TVA 20% - 2025

VENTES d'immeubles à usage d'habitation:

De 0 à 150.000 €	7% avec minimum de 6.500€ TTC
De 150.001 € à 450.000 €	6% TTC
À partir de 450.001 €	5% TTC

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20%
Nos Honoraires sont à la charge du vendeur sauf sur demande.
Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

Cession fonds de commerce, Droit au Bail, locaux commerciaux:

Prix de vente < ou égal à 25.000€	Forfait de 5.000€ HT
Prix de vente de 25.001€ à 50.000€	Forfait de 7.500€ HT
Prix de vente de 50.001€ à 100.000€	Forfait de 10.000€ HT
Prix de vente supérieur à 100.000€	7% HT* du prix de vente

*Pourcentage sur le prix de vente (TVA en sus)

Location: frais de visites, constitution dossier/location/bail

Montant en € TTC à charge du locataire	Zone très tendue: 12€ TTC/m ²
	Zone Tendue: 10€ TTC/m ²
	Reste territoire: 8€ TTC/m ²
Montant en € TTC à charge du Bailleur	Montant calculé sur la même méthode pour le locataire.
Montant en € TTC à charge du Locataire et Bailleur	État des lieux 3€ TTC/m ² au locataire et au Bailleur

Location commerce et entreprise «Location-Gérance»

Locaux et terrain commerciaux, artisanaux, bureaux, garages...	20% HT du loyer annuel facial* (ou de la redevance)
Location avec droit d'entrée	Idem Honoraires fonds de commerce

*Valeur du loyer inscrit sur le bail

Location commerce et entreprise avec option d'achat

Locaux et terrain commerciaux, artisanaux, bureaux, garages...	20% HT du loyer annuel facial* + 50% des Honoraires sur locaux commerciaux
--	--

*Valeur du loyer inscrit sur le bail

Estimation Logement

150 € T.T.C



Honoraires de Gestion 2025



PREMIER SYNDICAT FRANÇAIS
DE L'IMMOBILIER
depuis 1960

Honoraires de gestion : **8% TTC** des sommes encaissées :

PRESTATIONS INCLUSES

Encaisser, percevoir les loyers, charges, dépôt de garantie, allocations type CAF
Emission des avis de quittances + délivrance des quittances/ reçus
Lettre de rappel
Frais de LRAR pour les loyers impayés et recouvrement amiable
Révision annuelle des loyers selon l'indice de référence (INSEE)
Suivi sinistre
Gestion des travaux hors sinistres (proposition travaux, suivi et contrôle des travaux)
Traitement du congé du locataire
Calcul décompte au départ du locataire
Calcul et gestion des provisions pour charges
Comptabilité immobilière
Acompte mensuel
Edition mensuelle ou trimestrielle du compte de gestion
Aide à la déclaration foncière
Accès Extranet bailleur
Frais établissement attestation pour la CAF
Représentation en AG en Gironde
Procédure de recouvrement créances, constitution dossier huissier pour commandement à payer
Avance réparations urgentes inférieures à 150€ TTC

PRESTATIONS A LA CARTE

8% TTC

Rédaction et délivrance d'un congé pour vente

15€/ congés hors frais
de LRAR ou huissier

Représentation en AG hors Gironde

Sur devis

Frais de clôture compte bailleur

75€ TTC

Hop! Immobilier

Tel: 05 56 24 73 05

<https://www.Hop-immobilier.fr>

Hop! Immobilier - sas fci patrimoine au capital de 37000€ - 27 Avenue de la Marne - 33700 mégnac

500 130 059 RCS Bordeaux Carte Professionnelle Transactions et Gestion sur immeuble et fonds de commerce n°CPI 3301 2017 000 017 791 Bordeaux